

Le Président

Monsieur Thierry HAMON
Conseiller Municipal
18, rue de la Pihoudière
27300 ST LEGER DE ROTES

Bernay, le 29 juin 2015

Cher collègue,

Le Conseil communautaire a décidé, à une très large majorité (23 voix sur 35), de transférer la compétence des rythmes scolaires à la CCBE.

Pour que ce transfert soit effectif, il doit à présent être approuvé par une majorité de conseillers municipaux.

C'est dans ce cadre que vous serez amené(e) à vous prononcer.

Ce transfert a été sollicité par trois communes de la CCBE : Courbépine, Caorches Saint-Nicolas et Saint-Aubin le Vertueux.

J'ai accepté de soumettre leur demande au Conseil communautaire pour plusieurs raisons :

- **Notre Communauté de Communes est celle du Département à avoir le moins de compétences. Cette situation nous pénalise** puisque les dotations de l'Etat sont fonction des compétences de chaque communauté.

Elle nous conduira à avoir dès 2016 une dotation négative, c'est-à-dire que chaque année **nous devons verser de l'argent à l'Etat !**

Pour remédier à cela, nous devons prendre de nouvelles compétences.

- **L'intercommunalité doit être un espace de solidarité**, c'est le sens même de son existence. C'est au nom de cette solidarité que j'ai souhaité que nous nous engagions dans **le déploiement du Très Haut Débit**. Le Très Haut Débit coûtera à notre intercommunalité 1.200.000 euros. C'est essentiellement les petites communes qui bénéficieront de ce déploiement puisque Bernay a déjà en grande partie une couverture internet suffisante. **Cette solidarité** que j'ai souhaité en matière de numérique, **je propose aujourd'hui qu'elle joue en faveur des Temps d'Activité périscolaire**. Elle permettra d'offrir à tous les enfants de la CCBE des activités de qualité et de répondre ainsi au nécessaire principe d'égalité entre les enfants de notre territoire.

.../...

.../...

- Comme nous l'a indiqué le Préfet lors de sa rencontre avec les maires de la CCBE le 10 avril dernier, **nous devons résolument nous tourner vers l'avenir** pour faire entendre notre voix au sein de la grande région normande et être en mesure **d'apporter à nos populations** les services **qu'elles attendent** et de **renforcer l'attractivité de nos territoires**. Toute autre attitude serait extrêmement préjudiciable à nos communes elles-mêmes et même dangereuse.

Il me semblait nécessaire de vous apporter ces éléments avant un vote important qui permettra de mesurer l'esprit communautaire de chacun.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Cher collègue, l'expression de ma considération distinguée.

Bien cordialement,

Hervé MAUREY
Maire de Bernay
Sénateur de l'Eure

PS : Contrairement au chiffre annoncé dans la presse, le transfert de cette compétence coûterait environ 160.000 euros par an à la CCBE

.../...